

Zeitschrift: Schweizer Erziehungs-Rundschau : Organ für das öffentliche und private Bildungswesen der Schweiz = Revue suisse d'éducation : organe de l'enseignement et de l'éducation publics et privés en Suisse

Herausgeber: Verband Schweizerischer Privatschulen

Band: 49 (1976-1977)

Heft: 1

Artikel: Analyse des objectifs et évaluation

Autor: Chancerel, J.L.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-851985>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Institut de psychologie – Université de Neuchâtel
SEMINAIRE PEDAGOGIQUE DE MONTREUX

Analyse des objectifs et évaluation

J. L. Chancerel

Chapitre V

LES ETAPES DE LA CONSTRUCTION D'UN TEST
DE CONNAISSANCE

6. A quoi peuvent servir les épreuves communes?

6.1. Ses capacités

- Il s'agit de prévoir son succès futur pour le sélectionner, le promouvoir, individualiser les exigences.
- Ceci implique: que l'on mesure des connaissances assez générales, un niveau scolaire, plutôt que des connaissances spécifiques. Plus on veut prédire à long terme et pour des performances diverses, plus il faut partir de capacités générales d'intelligence); mais il faut que les moyens de rattrapage correspondent.
- Pour détecter les capacités, il faut différencier les élèves, donc avoir des questions difficiles où la moitié échouent. On doit dépasser les limites du programme. On crée une situation de concours.

6.2. Son orientation

- Il s'agit de savoir comment il réussirait dans une autre section.
- Ceci implique que l'on puisse faire correspondre les épreuves communes, qu'il y ait donc des questions communes.
- Lorsque ceci n'est pas possible, on peut chercher s'il existe une possibilité d'estimation à partir de prédicteurs communs: notes primaires, tests de la BASC.
- Si l'on cherchait à avoir des sections homogènes, on pourrait utiliser d'autres prédicteurs (intérêts, par exemple) distinguant les divers types d'élèves.

6.3. Son avancement

- Il s'agit de définir des unités d'apprentissage et de déterminer celles que l'élève maîtrise.

- Il faut, pour cela, connaître la progression normale pour centrer sur les unités appropriées à un moment donné de l'année scolaire.
- Il faut une procédure d'échantillonnage systématique des questions, à partir d'un «pool d'items» décrivant de façon exhaustive les comportements enseignés.
- Ceci implique de s'en tenir au programme et d'éviter les questions faisant intervenir des aptitudes spécifiques. L'idéal serait qu'il n'y ait pas de différences entre les élèves.

6.4. La profondeur de ses connaissances, niveau d'assimilation

- Il s'agit de savoir ce qu'il sait faire de ses connaissances, de contrôler donc des objectifs pédagogiques plus élevés.
- Ceci implique d'avoir défini avec précision ces objectifs et d'échantillonner dans des «pools d'items» traduisant ces objectifs en comportements observables.
- Si l'hypothèse d'une hiérarchie des objectifs se vérifie, les plus complexes nécessitent l'acquisition des plus simples, la note au test mesurera l'assimilation du programme, par opposition à l'avancement dans le programme.
- L'idéal serait encore qu'il n'y ait pas de différences entre élèves et qu'ils atteignent tous ces objectifs, en y mettant le temps nécessaire.

6.5. Ses difficultés spéciales

- Il s'agit de déterminer ce qu'il ne sait pas, pour apporter les correctifs nécessaires.
- Il faut des épreuves analytiques, donnant non une appréciation de



Inhalt / Sommaire

SER

J. L. Chancerel: Analyse des objectifs et évaluation	1
Dr. R. Mühlbauer: Diskussion und Kritik um das Bildungsverständnis heute	3
Tratschke: Aber die meisten waren in der Schule gut	11

HR

Dir. A. Breitenmoser, Johanneum, Neu St.Johann: Mentalitäten – Praktiken – Ziel- setzungen zur Frage des Wohl- befindens von geistig Behinderten in unserer Gesellschaft	17
---	----

Die SER im neuen Kleid

Mit der ersten Nummer des 49. Jahrgangs 1976/77 unserer Fachzeitschrift hat die SER ihr altes Kleid abgelegt. Wir hoffen gerne, daß unsere Abonnenten und Leser sich recht bald und in zustimmendem Sinne mit der graphischen Neugestaltung befreunden werden.

Möge das gewählte Signet als Symbol der Ausstrahlung wie auch der Verinnerlichung das ausdrücken, was wir Ihnen in die pädagogische Praxis mitgeben möchten durch unsere Beiträge und Veröffentlichungen. Das zweiblättrige Keimblatt soll an die Doppelfunktion der Zeitschrift erinnern, Erziehungshilfen zu vermitteln, die den Gesunden und den Behinderten zugute kommen sollen. Die SHG jedenfalls freut sich, daß ihre Anregung zur Neugestaltung bei Verlag und Herausgeber ein zustimmendes Echo gefunden hat. *Verlag und Redaktionen*

niveau, mais des indications sur chaque chapitre, permettant de détecter des difficultés.

- Sur la base de ce dépistage, on pourrait introduire des tests plus précis, puis des cours de rattrapage.

6.6. La notation du maître

Le maître donne-t-il des notes qui correspondent à la performance de l'élève?

- Il faut que le test corresponde dans ses objectifs à ceux de l'enseignement du maître, et des notes qu'il donne.
- Il faut avoir étalonné le test sur une population représentative.
- On peut alors établir une correspondance. cf. (<.)

6.7. Les résultats d'un maître ou d'une méthode

Les progrès des élèves correspondent-ils à la norme prévue?

- Il faut tenir compte des divers objectifs de l'enseignement et avoir donc une série de mesures.
- La mesure du changement doit être valable (pré- et post-test comparables, avec groupe de contrôle,

références au contenu et non à la population avec contrôle des facteurs perturbants extérieurs).

- Les résultats peuvent aussi être appréciés par questionnaires résultant d'un plan d'étude.

6.8. Les résultats d'un plan d'étude

Les prévisions du plan d'étude sont-elles réalisées pour chacun des objectifs séparément?

- On s'intéressera aussi bien aux résultats moyens qu'à la dispersion de classe à classe, ou même entre élèves.
- On pourra mettre en relation l'apprentissage et les diverses conditions de cet apprentissage.

6.9. La compréhension des objectifs de l'enseignement

L'enseignement donné va-t-il dans le sens du programme?

- Les épreuves communes doivent permettre aux maîtres, comme aux élèves, de savoir ce qu'on attend d'eux.
- L'influence inévitable des moyens d'évaluation sur l'enseignement doit être utilisée constructivement.

En conclusions, on peut dire:

- Pas d'épreuve commune «Tous azimuts»
- S'il faut choisir, les formes 3 et 4 semblent préférables.
 - Essayer de calculer un score par objectif, ce qui ira dans le sens de l'objectif 5.
 - Exploiter dans l'enseignement ces scores différenciés: objectifs individuels échelonnés dans le temps.
 - Introduire les rattrapages individualisés correspondants.
- On peut atteindre partiellement l'objectif 1 en mesurant la profondeur des connaissances.
- On peut atteindre partiellement l'objectif 2 en introduisant des questions communes.
- On peut atteindre l'objectif 6 en donnant aux maîtres la distribution des «notes transformées» pour sa classe.
- Les précautions à prendre si l'on veut évaluer les résultats d'un maître sont celles que l'on doit prendre pour évaluer les résultats d'un élève.

Exemple: Evaluation d'un enseignement sur le fonctionnement du gouvernement américain

Objectifs	I. Origines et fondation 30% de tous les items	II. Principes et développement 70% de tous les items	Contrôlé par
1. Terminologie et vocabulaire 10%	Droits inaliénables Tyrannie Compromis Confédération (1 ou 2 items)	Préambule souveraineté Législatif Concurrence des pouvoirs Exécutif Contrôle Judiciaire réciproque Fédéralisme Suffrage (4 items)	test
2. Dates événements personnes lieux 5%	La grande charte La déclaration d'indépendance Réunion de la Convention constitutionnelle Ordonnance de 1787 (0 ou 1 item)	Ratification de la Constitution de 1798 Les écrits fédéralistes auteur et but (2 items)	test
3. Généralisations concepts et principes 35%	Les principes de la grande Charte Les principes de la Déclaration d'Indépendance Les faiblesses des articles de confédération Contenu de l'ordonnance de 1787 (6 ou 7 items)	Restrictions apportées au pouvoir des états et du gouvernement central Pouvoirs réservés aux états Pouvoirs réservés au gouverneur central Pouvoirs partagés par les 2 Contenu des 7 premiers articles Changements intervenus dans la Constitution (14 ou 15 items)	test
4. Retracer l'histoire du développement du gouverneur 20%	Influences et tendances qui ont contribué à l'établissement d'assemblées représentatives dans les colonies Développement d'un gouvernement représentatif entre 1607 et 1776 (3 ou 4 items)	Evénements, forces craintes qui ont conduit à la séparation des pouvoirs dans le gouvernement fédéral Forces qui ont conduit aux amendements constitutionnels (8 ou 9 items)	test